

Formation forestière et recherche pour la région méditerranéenne

Prats Llaurado J.

Le pin d'Alep et le pin brutia dans la sylviculture méditerranéenne

Paris : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1986-I

1986

pages 205-209

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010864>

To cite this article / Pour citer cet article

Prats Llaurado J. **Formation forestière et recherche pour la région méditerranéenne. Le pin d'Alep et le pin brutia dans la sylviculture méditerranéenne.** Paris : CIHEAM, 1986. p. 205-209 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1986-I)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Formation forestière et recherche pour la région méditerranéenne

Javier PRATS LLAURADO

*Secrétaire Général de ICONA
Espagne*

Mots-clés : Education, recherche, formation.

RESUME

Ce document se propose de servir de base de discussion sur deux méthodes pour déterminer et justifier un programme conjoint de recherche et de formation forestière pour la région méditerranéenne.

La méthode la plus ambitieuse consisterait en la préparation sous l'égide du C.I.H.E.A.M. d'une étude respective en matière de forêt comparable, toute proportion gardée, au projet de développement méditerranéen de la F.A.O. Sur la base de cette étude respective politique, forestière et d'utilisation des sols, un groupe d'experts pourrait proposer des réponses aux questions suivantes :

- a) Quelles sont les fonctions importantes que le milieu forestier méditerranéen doit remplir, en particulier dans la perspective du XXI^{ème} siècle ?
- b) Quels sont les principaux obstacles qui s'opposent à ce que de telles fonctions puissent être remplies de manière optimale ?
- c) Est-il possible et souhaitable d'éliminer quelques uns de ces obstacles par le moyen d'une coopération en matière d'enseignement et de recherche ?
- d) Dans l'affirmative : quelles tâches concrètes l'enseignement et la recherche devraient-ils mener à bien ?

Une méthode plus directe et plus facile pour répondre aux questions ci-dessus consisterait simplement à apporter des suggestions basées sur l'expérience des différents pays méditerranéens. Un consensus pourrait alors se dégager pour :

- a) Etablir une liste provisoire des thèmes considérés comme prioritaires et/ou urgents pour élargir les connaissances et/ou mettre au point les techniques par des efforts conjoints de la part des différents pays méditerranéens.
- b) Recueillir des conseils et des suggestions sur les modalités concrètes et la mise en pratique des efforts conjoints en matière d'enseignement et/ou de recherche.

INTRODUCTION

Les organisateurs du séminaire sur le "Pin d'Alep en Méditerranée" ont pensé qu'il était opportun de profiter de cette réunion pour recueillir les différents avis sur les programmes de formation forestière et de recherche dans la région méditerranéenne et sur les contributions possibles à la solution de ces problèmes dans la perspective du CIHEAM.

Tous les pays riverains de la Méditerranée (1) possèdent une façade plus ou moins large sur cette mer, dotée d'une homogénéité écologique importante et d'une indubitable parenté historique et culturelle.

Cependant, certains de ces pays possèdent aussi, dans des proportions diverses, une population et des territoires d'une grande diversité qu'il est difficile de qualifier de "méditerranéens". A l'intérieur même du périmètre strictement méditerranéen, le climat, les ressources naturelles, les niveaux de richesse et le degré d'avance technologique varient beaucoup d'un pays à l'autre et même à l'intérieur d'un pays.

Grâce à ce jeu d'affinités et de différences, les relations de travail et les échanges d'idées qui existent ou peuvent exister entre les pays méditerranéens offrent un potentiel riche et prometteur, mais sont confrontées à de réelles difficultés au moment d'identifier les problèmes communs et d'agir pour trouver des solutions concertées.

En tenant compte de ces circonstances et pour avancer dans la mesure du possible vers les objectifs à atteindre, cette note se propose de servir de base de discussion sur les deux sujets suivants :

Le premier a pour objet de recueillir des opinions sur la possibilité, l'utilité et la manière de mener à bien un exercice coopératif déterminé (on prend comme exemple une étude prospective et un séminaire) qui pourrait servir à déterminer et justifier un programme conjoint de recherche et de formation forestières pour la région méditerranéenne.

Le second sujet se propose de réunir les contributions basées sur les différentes expériences des pays méditerranéens permettant d'établir une liste de thèmes prioritaires et d'intérêt commun pour la région méditerranéenne "sensu stricto".

PREMIER SUJET SOUMIS A DISCUSSION :

Comment déterminer les problèmes forestiers méditerranéens importants, susceptibles d'être résolus au moyen d'une coopération en matière d'enseignement et de recherche.

On part de l'hypothèse que le CIHEAM doit jouer un rôle significatif dans cet exercice de coopération et il s'agit de débattre sur la façon de répondre aux ques-

tions ci-dessous avec la participation et l'accord des pays méditerranéens :

- a) Quelles sont les fonctions importantes que le milieu forestier méditerranéen doit remplir, en particulier dans la perspective du XXI^{ème} siècle ?
- b) Quels sont les principaux obstacles qui s'opposent à ce que de telles fonctions puissent être remplies de manière optimale ?
- c) Est-il possible et souhaitable d'éliminer quelques uns de ces obstacles par le moyen d'une coopération en matière d'enseignement et de recherche ?
- d) Dans l'affirmative : quelles tâches concrètes l'enseignement et la recherche devraient-ils mener à bien ?

Il faut prendre en compte le fait que pour les questions a) et b) de nombreuses décisions concernant le milieu forestier méditerranéen sont prises dans des centres de décision qui ne sont pas nécessairement concernés par la seule problématique méditerranéenne. Cela est normal dans la mesure où les structures politico-administratives existantes (en particulier les Etats eux-mêmes et les différents organismes internationaux tels que la CEE) incluent dans leur juridiction des territoires méditerranéens et non méditerranéens.

Dans cette situation, la création de bases supplémentaires de décision pourrait être très utile, sous forme d'études, diagnostics, informations, etc.. qui puissent être *crédibles* grâce à leur adéquation objective aux conditions strictement méditerranéennes et qui aient un impact par le consensus obtenu vis-à-vis de ces études entre des institutions bien implantées dans la région.

L'exemple classique d'une étude de cette nature est le "Projet de développement méditerranéen" publié dès 1959 par la FAO, étude qui recouvrait les principaux problèmes du milieu rural méditerranéen et en particulier ceux du milieu forestier. Depuis lors, le monde, et plus spécialement le monde méditerranéen, a énormément changé et cependant cette intéressante étude de la FAO est toujours d'actualité.

Toutes proportions gardées, on peut se demander si le CIHEAM pourrait considérer de son mandat et aurait les moyens de promouvoir une étude de portée géographique, philosophique et d'une optique semblables à celle du projet de développement méditerranéen de la FAO. Son contenu pourrait être comparable aux diverses études prospectives existantes en matière de forêts telles que celles du groupe de travail présidé par M. Bertrand de Jouvenel pour la France ou de la commission d'experts présidée par le Professeur H. Steinlin pour la Suisse.

Une étude de ce type pourrait être prise en charge

(1) Le Portugal, pays non riverain, se considère comme méditerranéen par ses spécificités humaines et naturelles ;

par le CIHEAM dans le but d'apporter une contribution à la coopération scientifique et technique entre les pays et pourrait être discutée au cours d'un séminaire d'experts éventuellement organisé par le CIHEAM. Ce séminaire pourrait ainsi aider à répondre aux questions c) et d).

Dans ce but, le séminaire devrait examiner l'étude prospective en tenant compte de l'importance de la recherche dans la détermination des ressources et des potentialités du milieu forestier ; dans l'interprétation du rôle correspondant aux activités forestières et à son adaptation à de nouvelles circonstances ; dans l'application des progrès scientifiques et technologiques tels que l'informatique ou la télédétection ; et dans l'optique des sciences humaines et sociales unies aux sciences naturelles en relation avec les objectifs identifiés dans l'étude prospective.

Parmi les institutions internationales qui, par leur vocation et leur expérience pourraient apporter une collaboration efficace au CIHEAM pour répondre aux questions a) b) c) et d) figurent la *Sous-commission Forestière Méditerranéenne de la FAO "Silva Mediterranea"* et l'*Union Internationale des Organismes de Recherche Forestière (IUFRO)*.

SECOND SUJET SOUMIS A DISCUSSION :

Suggestions sur des thèmes prioritaires de recherche et/ou d'enseignement et sur les modalités de coopération

Il s'agit d'apporter des suggestions basées sur l'expérience des différents pays méditerranéens pour :

- a) Etablir une liste provisoire des thèmes considérés comme prioritaires et/ou urgents pour élargir les connaissances et/ou mettre au point les techniques par des efforts conjoints de la part des différents pays méditerranéens.
- b) Recueillir des conseils et suggestions sur les modalités concrètes de mise en pratique des efforts conjoints en matière d'enseignement et/ou de recherche.

En principe, et dans une première approche, les thèmes prioritaires de recherche peuvent être sélectionnés conjointement avec ceux qui doivent être inclus dans une série d'activités d'enseignement, étant donné la nécessité d'associer le plus possible les activités de formation, surtout au niveau supérieur, non seulement par la mise en oeuvre de la recherche mais aussi par l'exploitation rapide et efficace des résultats.

Les objectifs et par conséquent les thèmes de recherche devront découler de l'analyse des problèmes de politique forestière. Celle-ci devra être considérée comme l'expression, pour le milieu forestier, de la po-

litique générale d'aménagement du territoire et du traitement et de l'utilisation des ressources naturelles. Tout cela est basé sur le principe selon lequel les objectifs de la politique de recherche doivent être considérés comme les moyens ou une partie des moyens de la politique forestière à laquelle nous attribuons dans ce cas un rang supérieur.

Ceci revient à dire que les chercheurs et les éducateurs, s'ils doivent participer activement au choix des thèmes de recherche et d'enseignement, ne doivent pas le faire de façon autonome. Cette sélection doit se faire en référence à une prospective à moyen ou long terme qui prenne en compte non seulement les variables internes du secteur forestier, mais aussi celles qui correspondent à une stratégie globale pour l'ensemble des ressources naturelles et leurs différentes formes de traitement et d'utilisation. Telle est la méthode adoptée pour le premier sujet soumis à discussion, par laquelle on essaie de raisonner sur un éventuel "modus operandi" qui permette d'un côté de mener à bien, ensemble, cette sélection de thèmes, et d'un autre côté de promouvoir les activités concertées de recherche et d'enseignement.

Avec le second sujet soumis à discussion, une méthode plus directe et plus facile, bien que moins systématique, est suggérée pour sélectionner les thèmes de recherche et d'enseignement. Cette sélection pourrait en effet se baser sur un échange d'informations sur les objectifs prioritaires de politique forestière des différents pays méditerranéens et sur l'étude comparée de ces objectifs. Ceci devrait permettre de déterminer en commun les thèmes à considérer comme prioritaires pour les territoires méditerranéens "stricto sensu" soit par un contenu d'intérêt commun, soit parce que les tâches à réaliser se prêtent particulièrement au développement des activités concertées.

Dans le seul but de servir de base de réflexion sur les avantages et inconvénients éventuels de cet exercice, on trouvera ci-dessous une série de grandes tâches en matière forestière et de conservation de la nature, adaptées pour la présente note à partir d'un document prospectif provisoire publié récemment en Espagne (2). Cette série de tâches s'accompagne de certaines considérations découlant de l'expérience espagnole, pour ce qui concerne le contenu et les modalités de mise en oeuvre.

Liste indicative des grandes tâches

- *Défense du sol et production d'eau surtout au moyen d'aménagement et correction de bassins hydrauliques supérieurs* comme instrument de contrôle de la qualité et de la quantité d'eau, de prolongement de l'utilisation des réservoirs et de lutte contre la menace constante de crues et d'inondations.

(2) "La conservación en España".- Document de travail sur les ressources naturelles renouvelables, élaboré par l'ICONA pour l'Assemblée Générale de la UICN. Madrid, Novembre 1984.

- *Lutte contre la désertification*, menée contre la détérioration des ressources naturelles et la dépression socio-économique dans les grandes zones et en faveur de la revitalisation économique des zones de montagne.
- *Approvisionnement national régulier en bois, produits énergétiques et matières premières d'origine forestière.*
- *Amélioration de la qualité de la vie* au moyen d'une nature ordonnée et restaurée qui puisse apporter de nouvelles possibilités de tourisme et de loisirs et d'une prise de conscience des richesses de la nature et de ses ressources par les citoyens.
- *Maintien des ressources génétiques de la flore et de la faune*, en portant une attention particulière aux espèces menacées ou en péril d'extinction et à la faune migratoire.
- *Préservation des espaces naturels de valeur particulière.*
- *Prévention et lutte contre les incendies, les maladies et les fléaux forestiers.*

Si un consensus pouvait être obtenu sur une liste de grandes tâches prioritaires pour l'ensemble du milieu forestier méditerranéen, nous aurions une bonne base pour identifier une série de thèmes de recherche d'un intérêt commun ; en second lieu pour établir le contenu d'un programme de séminaires, cours de brève durée et autres activités éducatives destinées à actualiser, perfectionner et compléter la formation supérieure forestière classique dans une perspective nettement méditerranéenne.

Ainsi par exemple, on pourrait extraire de la liste des grandes tâches citées ci-dessus dans le cas de l'Espagne, des orientations pour la recherche, dont on peut citer à titre d'exemple :

- La nécessité de mieux connaître le comportement des écosystèmes et leurs réactions aux interventions humaines. En particulier, il faut rechercher les impacts écologiques de ces interventions et les seuils admissibles des altérations qu'ils produisent.
- La nécessité de susciter un intérêt plus intense des populations rurales aux activités forestières. Ces activités doivent contribuer chaque fois davantage à la stabilisation, l'occupation et le bien-être de ces populations. Cela permet un nouveau champ de recherche dans les domaines socio-économiques propres au milieu forestier et à l'économie de montagne.
- La complémentarité entre recherche et gestion implique que les chercheurs travaillent en relations plus étroites avec les gestionnaires, posent en commun les problèmes, et s'attachent ensemble à leur solution, sur des bases scientifiques mais avec le pragmatisme qu'exigent les nécessités techniques de chaque jour.
- La recherche doit contribuer systématiquement à déterminer de manière adéquate la faisabilité sociale et économique et à éliminer les lacunes technologiques relatives aux travaux de lutte contre la désertification tels que la régénération des sols dégradés et la restauration de leur productivité.
- Quant au *reboisement*, il faut que la recherche renouvelle constamment ses orientations sur les méthodes (par exemple construction de terrasses) et sur la sélection et le mélange des espèces soit autochtones soit exotiques, pour répondre à d'éventuels conflits d'intérêts entre les concepts les plus récents, d'une part sur l'impact écologique et la conservation des ressources génétiques, et d'autre part sur les objectifs du développement socio-économique.
- Il faut intensifier la recherche sur le *traitement* des formations forestières et des plantations hors forêts dont la fonction principale n'est pas classique (aires de récréation et de tourisme, formations pour la production énergétique, plantations pour l'utilisation des eaux résiduelles, plantations pour la protection des cultures, terrains de chasse, formations de plantes aromatiques, etc...).
- La nécessité d'arriver à une connaissance aussi détaillée que possible de l'*érosion* potentielle et réelle, de mettre au point de nouvelles méthodologies pour étudier la répercussion sur les possibilités de production des zones de plus grande érosion réelle, en vue d'établir des priorités d'intervention. L'analyse systématique des zones dans lesquelles se sont produites, de tout temps, des crues et des inondations, est nécessaire pour connaître les risques et leur périodicité, en vue de déterminer leur origine et les mesures à prendre pour les contrôler.
- Le maintien et la régénération du couvert végétal naturel, plus particulièrement le couvert ligneux, doit être considéré comme une tâche essentielle pour la protection des ressources en eau. Pour apporter un appui scientifique et technique à cette tâche, la recherche doit contribuer à déterminer quels sont les régimes et débits appropriés pour les cours d'eau et les dotations en eau nécessaires pour conserver les zones humides naturelles. Elle doit également contribuer à assurer le contrôle de la qualité des eaux du réseau hydrographique et de celles contenues dans les bassins de régulation.
- La recherche est nécessaire pour expliquer la nécessité de protéger la *faune* et la *flore* pour leur valeur de patrimoine génétique ; pour obtenir la conservation d'une superficie suffisante d'habitats naturels ; pour maintenir des peuplements propor-

tionnés à la disponibilité d'habitats et pour promouvoir l'utilisation publique non destructive de la faune et de la flore.

Pour préciser les modalités de mise en pratique des efforts conjoints en matière de recherche et d'enseignement (normalement enseignement supérieur), il faudrait tenir compte des considérations basées sur les expériences suivantes :

- La coopération se justifie plus particulièrement quand l'ampleur des projets de recherche ou de formation sélectionnés dépasse les possibilités individuelles des différents pays ou lorsqu'on peut attendre de cette coopération une importante économie d'efforts.
- La coopération se justifie également par l'interdépendance des différentes aires géographiques, en ce qui concerne la conservation et l'utilisation des ressources naturelles renouvelables déterminées et/ou les conséquences de ces actions par rapport à des tiers, qui peuvent nécessiter des actions coordonnées ou conjointes.
- La coopération en matière de recherche peut conduire à l'élaboration, et peut faciliter ultérieurement l'accomplissement de conventions et d'accords internationaux concernant la conservation, la restauration et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles renouvelables en commun ou qui constituent un patrimoine international. Elle peut aussi faciliter le développement de programmes de coopération bilatérale ou multilatérale pour partager des connaissances et des expériences et exécuter des programmes d'intérêt commun.
- La qualité de la recherche dépend en grande partie de la facilité de *communication* entre chercheurs et de la rapidité dans la diffusion de l'information.
- Les progrès scientifiques et technologiques devront s'appliquer en premier lieu à l'amélioration de l'organisation et des méthodes de recherche et au perfectionnement des chercheurs. Dans ce but, la création de réseaux de coopération entre différentes institutions de recherche peut s'avérer utile.